



DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 15 JANVIER 2015

La CGT 42 a décidé de participer à ce CTL pour dénoncer encore une fois la réduction des effectifs qui conduit depuis trop longtemps le Service Public à sa perte.

La politique de « la chaise vide » ne peut s'installer dans la durée, car nous devons utiliser nos instances paritaires pour affirmer notre opposition aux politiques menées.

Dans le contexte particulier que nous vivons bon nombre de nos concitoyens se retournent vers l'État, garantie de l'égalité de tous face aux agressions dont nous pouvons faire l'objet.

À notre niveau, nous devons défendre l'égalité des citoyens face à l'Impôt. Malheureusement les politiques menées depuis de trop nombreuses années ne cessent de réduire nos missions.

La DGFIP annonce la revue des missions. Après la démarche stratégique, les mesures de simplifications, ce nouveau dispositif ne sert qu'un seul objectif, réduire le plus possible nos effectifs pour répondre à l'injonction de réduction des déficits publics.

La CGT ne laissera pas faire et se battra pour que nous ne soyons pas sacrifiés sur l'hôtel des Diktats de Bruxelles.